



2025

Sauvegarde 37

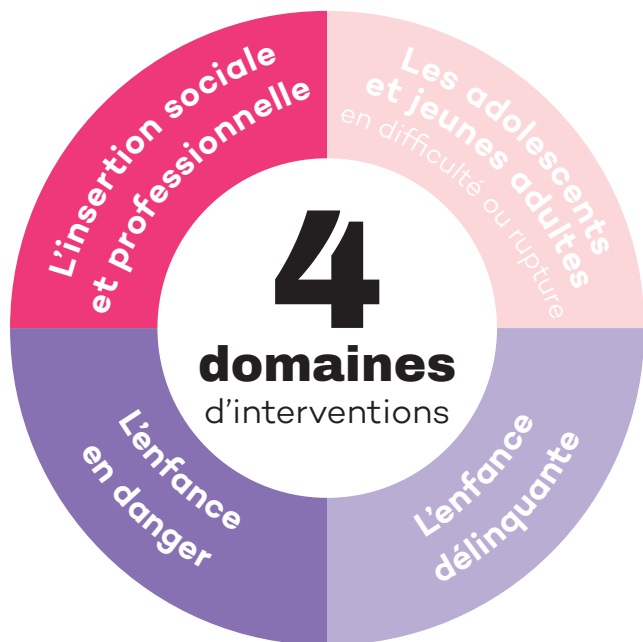
# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# Sauvegarde de l'enfance 37

" Protéger l'enfant, accompagner sa famille "

La Sauvegarde 37, fondée en 1946, a pour objet la protection et l'accompagnement des enfants, adolescent et jeunes adultes en danger physique, moral ou en risque de l'être. Elle œuvre également en faveur de l'enfance délinquante.

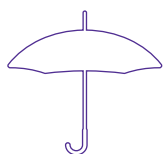
Au quotidien, les équipes, professionnels et bénévoles, protègent et accompagnent les enfants, les adolescents et les jeunes adultes en danger physique, moral ou psychologique ou en risque de l'être en considérant toujours les liens familiaux comme primordiaux.



Pour donner vie à nos principes fondamentaux, nous développons des actions qui nous permettent d'accompagner au mieux les enfants qui nous sont confiés et leurs familles. Nos établissements et services de protection de l'enfance accueillent, accompagnent des mineurs en danger, en risque de danger, ou ayant commis des actes de délinquance.

Au-delà de l'accompagnement et de l'hébergement, nos équipes de professionnels proposent aux enfants et à leur famille, un accompagnement social, psychologique et éducatif individualisé.

## Nos missions



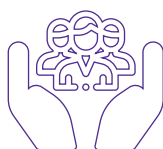
**Protection**



**Éducation**



**Prévention**



**Insertion**



**Soutien**

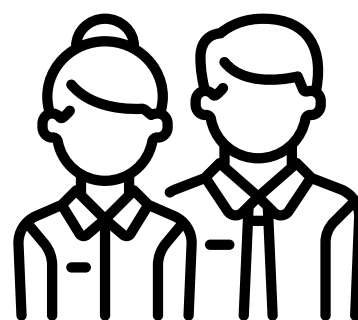
Ensemble, nous construisons un projet de vie stable, respectueux du bien-être de l'enfant, des liens qui l'unissent à sa famille. La Sauvegarde 37 agit pour l'insertion sociale et professionnelle, l'enfance en danger, l'enfance délinquante et le soutien et l'accompagnement à la parentalité.

**1 633**

**enfants**  
accompagnés  
en 2025 sur le  
département  
**d'Indre-et-Loire**

**79**

**ans**  
d'existence



**272.59 ETP**  
au 31/12/2025 :

Éducateurs spécialisés, assistants sociaux, éducateurs jeunes enfants, moniteurs éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, techniciens d'intervention sociale et familiale, assistantes familiales, surveillants de nuit, comptables, agents administratifs, psychologues, agents d'entretiens, cadres managers, techniciennes ressources humaines...

**40**

**bénévoles**

**9**

**établissements**  
et services

**Protéger les enfants,  
accompagner les  
familles pour aider  
chacun à devenir  
acteur de sa vie**



# SOMMAIRE

**7** | ORGANIGRAMMES DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

**12** | LE MOT DU PRÉSIDENT

**16** | LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**20** | LE PÔLE MILIEU OUVERT

**24** | LE PÔLE HÉBERGEMENT

**28** | LES DONNÉES SOCIALES

**34** | LE RAPPORT FINANCIER



## GLOSSAIRE

**AEMO** : Action éducative en milieu ouvert

**AEMO - R** : Action éducative en milieu ouvert à moyens renforcés

**AFCM** : Accueil formation culture pour les migrants

**AGIRabcd** : Association générale des intervenants retraités en vue d'action de bénévoles pour la coopération et le développement

**AJH** : Association jeunesse et habitat

**AP** : Accueil provisoire

**APJM** : Accueil provisoire jeune majeur

**APST 37** : Association de prévention de santé au travail d'Indre - et - Loire

**ASE** : Aide sociale à l'enfance

**ATC** : Autorités de tarification et de contrôle

**CD** : Conseil départemental

**CDD** : Contrat à durée déterminée

**CDI** : Contrat à durée indéterminée

**CESF** : Conseiller.ère en économie sociale familiale

**CHRU** : Centre hospitalier régional universitaire

**CISP** : Conseiller.ère en insertion sociale et professionnelle

**CJM** : Contrat jeune majeur

**CMP** : Centre médico - psychologique

**CPE** : Commission Pôle enfance

**CPU** : Clinique psychiatrique universitaire

**CRIAVS** : Centre ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles

**CSAPA** : Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

**DAEMNA** : Dispositif d'accompagnement éducatif des mineurs non accompagnés

**DIPC** : Document individuel de prise en charge

**DIRPJJ** : Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse

**DiSSIP** : Dispositif de soutien à la scolarité et à l'insertion professionnelle

**DPPEF** : Direction de la prévention, de la protection de l'enfant et de la famille

**DUERP** : Document unique d'évaluation des risques professionnels

**ESMS** : Établissements et services sociaux et médico-sociaux

**ETP** : Équivalent temps plein

**HAS** : Haute autorité de santé

**DRESS** : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

**IDE** : Infirmier diplômé d'État

**IME** : Institut médico éducatif

**ITS** : Institut du travail social

**MAJE** : Maison d'accueil de jeunes enfants

**MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées

**MDS** : Maison départementale des solidarités

**MECS - SAPPPA** : Maison d'enfants à caractère social - service d'accompagnement de protection de proximité en pré - autonomie

**MECS - UV** : Maison d'enfants à caractère social - unités de vie

**MJIE** : Mesures judiciaires d'investigation éducative

**MNA** : Mineur non accompagné

**ODPE** : Observatoire départemental de la protection de l'enfance

**PDC** : Plan de développement des compétences

**PEAD** : Placement éducatif à domicile

**PJJ** : Protection judiciaire de la jeunesse

**QVCT** : Qualité de vie et des conditions de travail

**RH** : Ressources humaines

**RPS** : Risques psychosociaux

**RSO** : Responsabilité sociale des organisations

**SAPED** : Service d'accompagnement de placement à domicile

**SAPMN** : Service d'accueil personnalisé en milieu naturel

**SIE** : Service d'investigation éducative

**SIEMO** : Service d'intervention en milieu ouvert

**SIRH** : Système d'information sur les ressources humaines

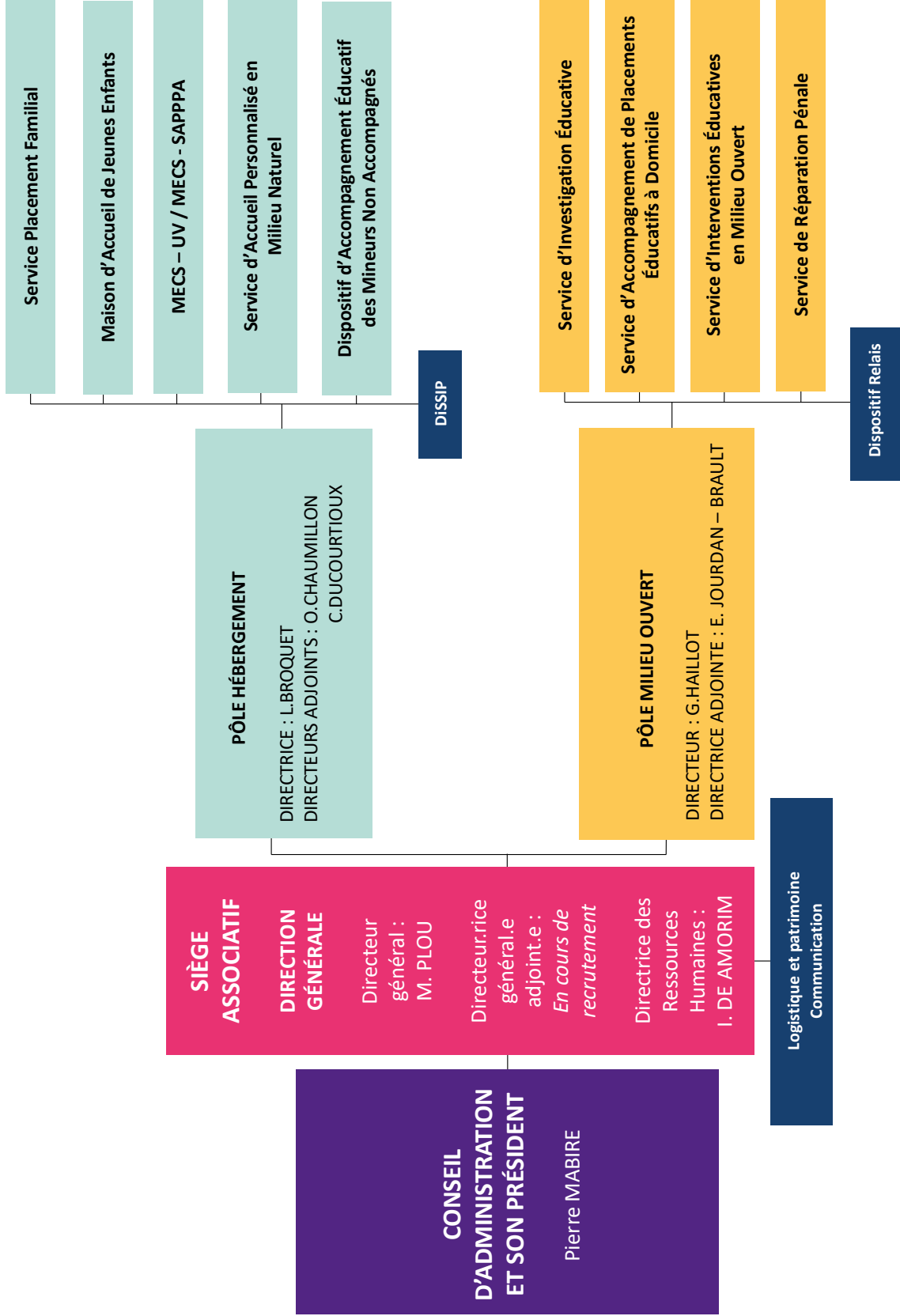
**SPF** : Service de placement familial

**SRP** : Service de réparation pénale

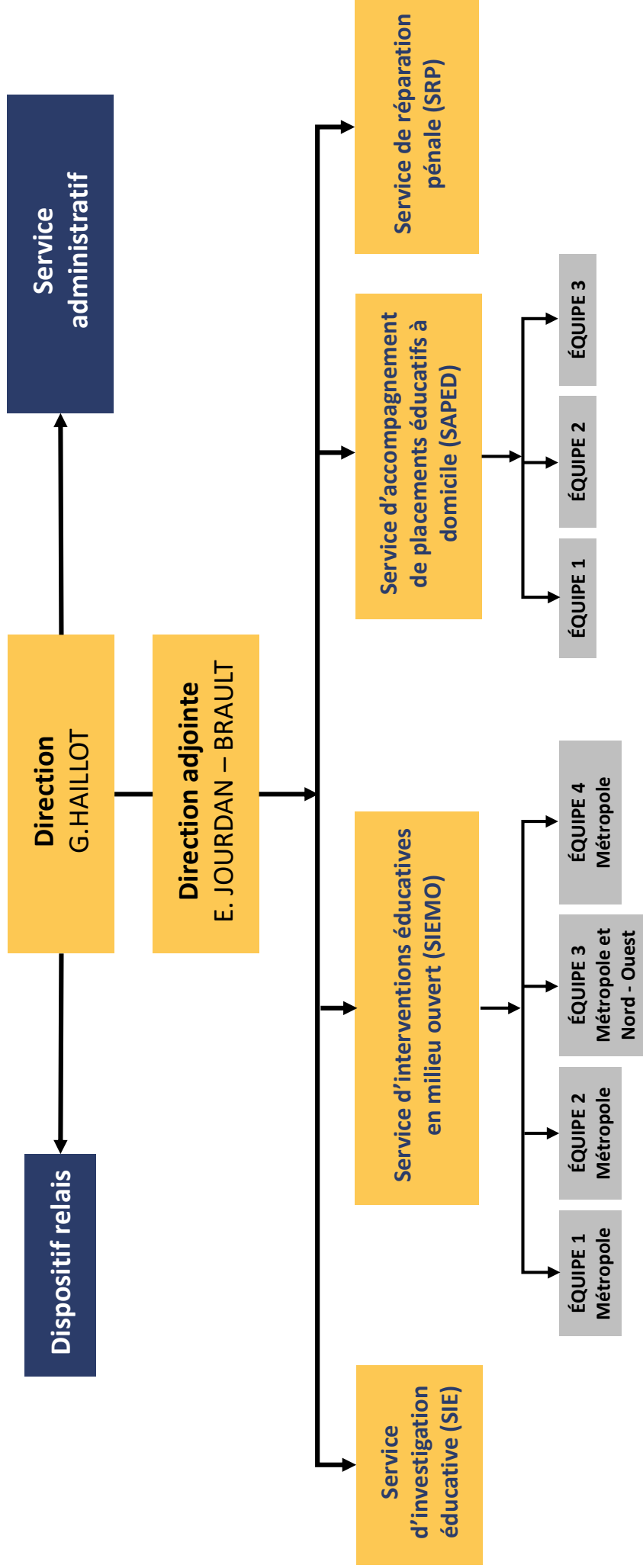
**TISF** : Technicien de l'intervention sociale et familiale

**UEAJ** : Unité éducative d'activité de jour

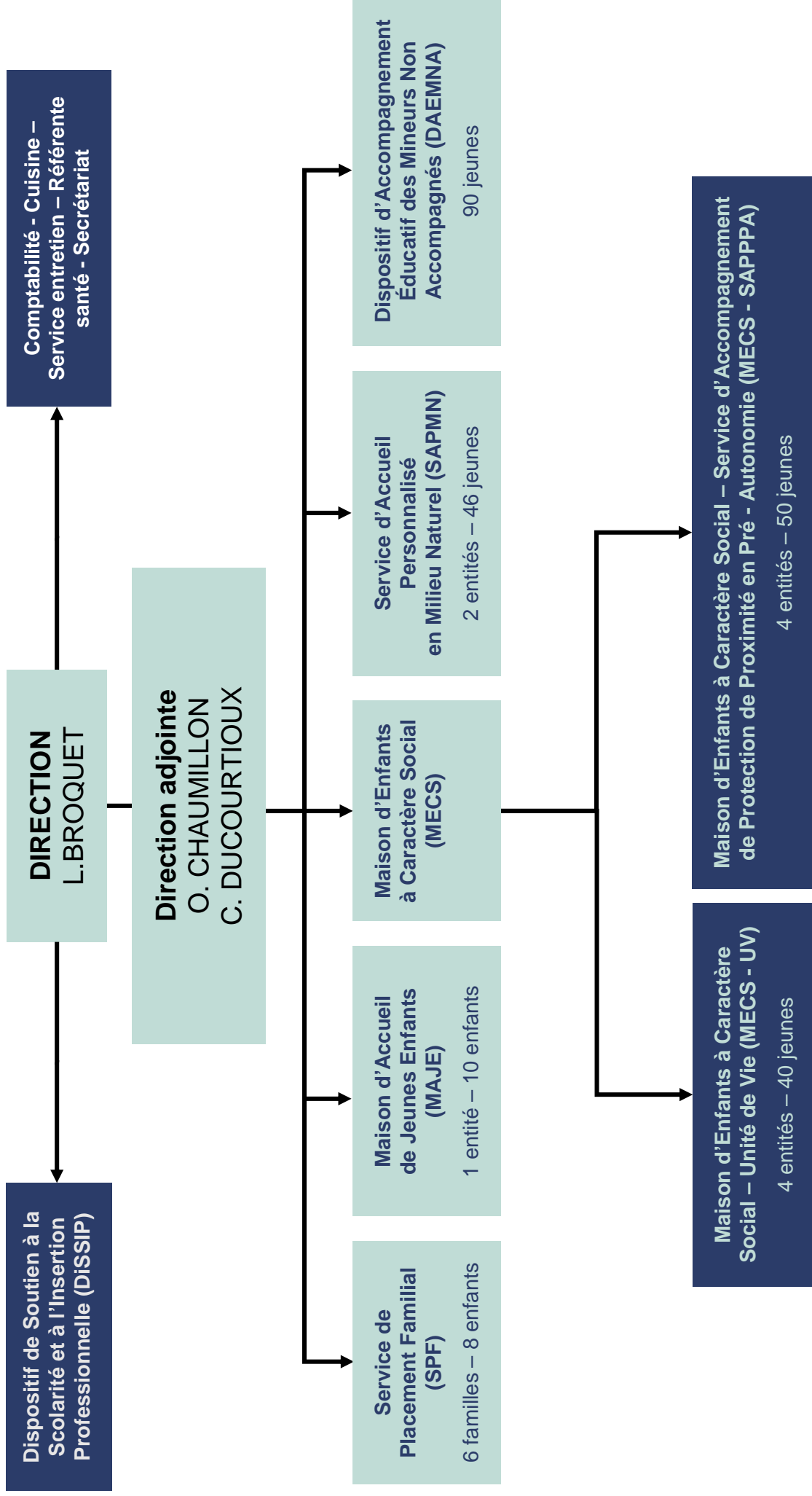
**URIOPSS** : Union régionale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

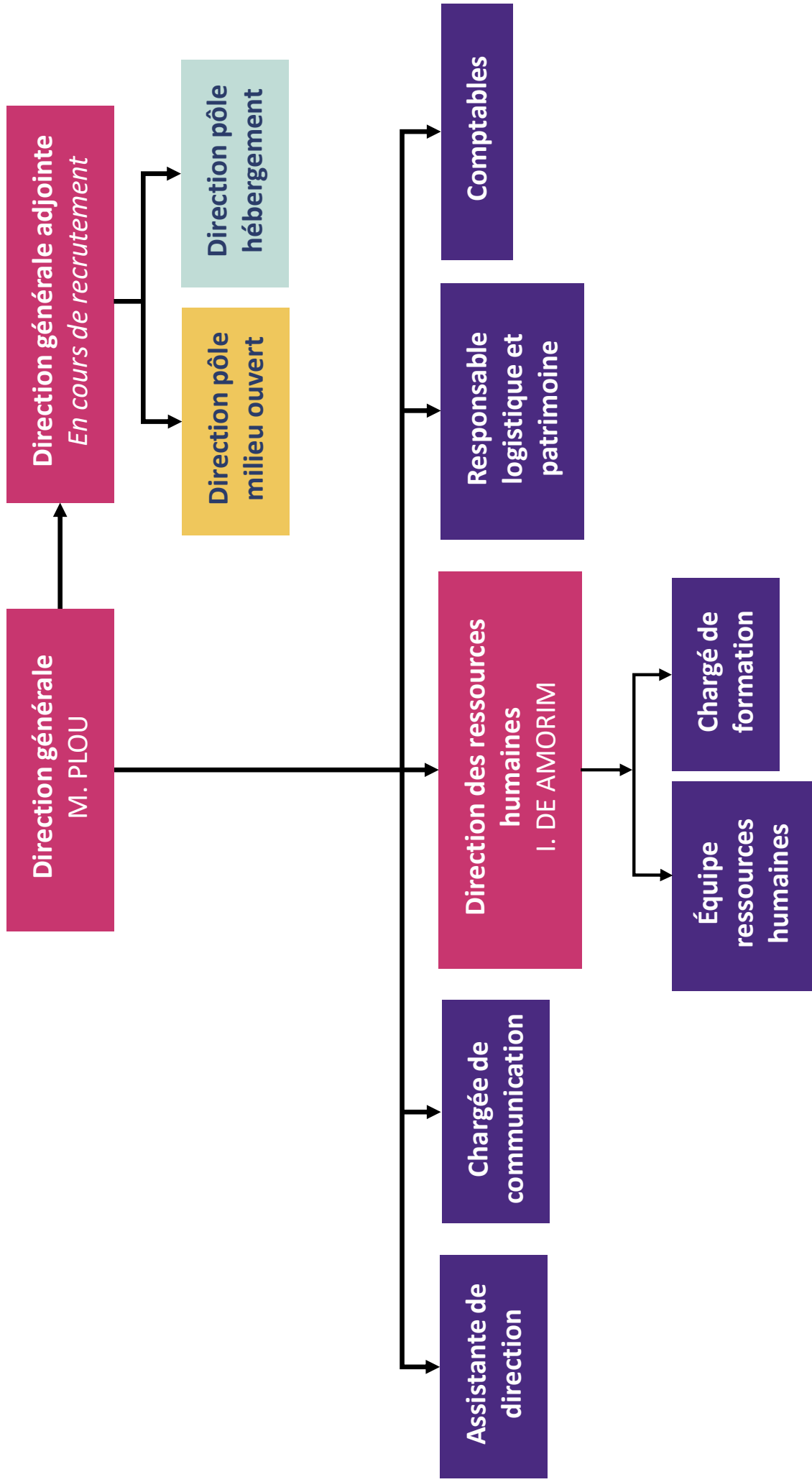


**PÔLE MILIEU OUVERT** au 31/12/2025



# PÔLE HÉBERGEMENT au 31/12/2025







Notre association œuvre dans le champ de l'enfance depuis de nombreuses années, et si nous n'avons pas vécu l'ensemble de cette longue période, nous imaginons bien que tout ne s'est pas déroulé dans la facilité et la simplicité.

Engagement, ténacité et volonté auront été nécessaires à nos prédécesseurs pour amener, sur le terrain politique, la protection de l'enfance et la promotion des familles. Cet engagement perdure au sein de notre conseil d'administration. Les bénévoles œuvrent en interne en participant aux différentes commissions associatives (cf. page 18), mais également en externe, en participant à l'ODPE ou lors de rencontres avec les personnalités politiques du territoire ainsi par leur engagement dans les travaux des fédérations comme l'URIOPSS ou le mouvement des 400 000.

L'actualité nationale 2025 aura été marquée par une forme de consensus sur la situation de la protection de l'enfance en France où plusieurs rapports évoquent un système : « à bout de souffle » et « en crise profonde ». Sont unanimement dénoncés :

- > Le manque de places d'accueil,
- > La pénurie d'éducateurs et de familles d'accueil,
- > Les retards dans l'exécution des décisions judiciaires,
- > Des ruptures fréquentes de parcours pour les enfants placés.

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire dirigée par Isabelle Santiago est particulièrement critique, parlant d'« urgence absolue » et d'« effondrement du système ». 92 recommandations pour refonder la protection de l'enfance, y sont formulées.

Dans le même temps, plusieurs travaux ont insisté sur les conséquences sanitaires lourdes des violences subies pendant l'enfance : espérance de vie réduite, troubles psychiatriques, maladies chroniques, difficultés scolaires et sociales.

Des spécialistes ont alerté sur le fait que la maltraitance infantile devrait être traitée comme un enjeu majeur de santé publique. Le manque de suivi médical des enfants placés reste un problème important malgré les obligations légales existantes.

Dans ce contexte et malgré les difficultés, ces travaux viennent démontrer la pertinence de nos engagements et de nos actions.

Les administrateurs de la Sauvegarde 37 œuvrent pour faire reconnaître la nécessité d'une meilleure adéquation entre ambition politique et mise à disposition de moyens humains et financiers. Si une refondation de la protection de l'enfance apparaît comme une nécessité, elle ne pourra se faire sans prise en compte de la réalité des besoins que peuvent exprimer les professionnels.

Les administrateurs sont régulièrement informés de l'actualité des établissements et services par la participation aux instances d'expression des enfants accueillis, aux conseils d'administration et à l'assemblée générale toujours ouverte à l'ensemble des salariés. Les membres du bureau se réunissent chaque mois avec l'équipe de direction afin d'administrer l'association dans ses deux dimensions de gestionnaire d'établissements et de services et d'acteur politique sur le territoire départemental.

Sa boussole se trouve dans le projet associatif 2023 - 2028 qui fixe cinq axes stratégiques clairs qui cadrent les actions de la direction générale et plus largement du comité de direction.

Je tiens, en qualité de représentant du conseil d'administration et du bureau de l'association, à faire part à l'ensemble des salariés de l'association, du soutien des bénévoles qui en assurent l'administration.

Notre engagement prend du sens à travers la mise en œuvre de votre professionnalisme en faveur de la promotion des valeurs de l'association au service des enfants et des familles.

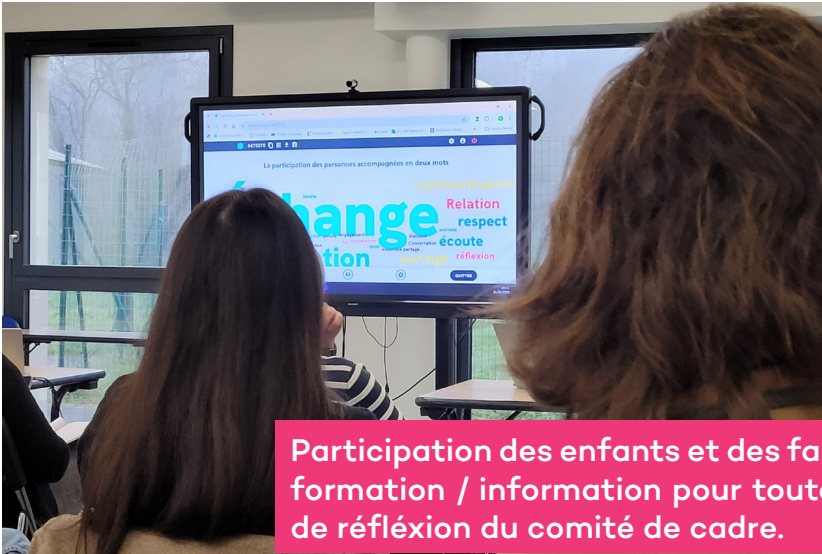
**Pierre MABIRE,**

**Président de la Sauvegarde 37.**

<b>Les membres élus du conseil d'administration</b>
Catherine HORS - AASSILA
Jérôme BARBOT
Bertrand DE MONTILLE
Dominique DUCOS-FONFREDE
Isabelle GERDET
Pascal GUERIN
Hervé LAPEYRE
Denis MERCIER
Martine MAZURIER
Pascal ORÉAL
Didier VALLÉE

<b>Les administrateurs membres du bureau</b>
<b>Pierre MABIRE</b> Président
<b>Monique JULLIEN</b> Vice-présidente
<b>Philippe BERNARD</b> Vice-président
<b>Claudy BILLON</b> Secrétaire
<b>Martine SERRA</b> Secrétaire adjoint
<b>Jean-Pierre GRANGER</b> Trésorier

<b>Les membres de droit</b>
Procureur de la République - Tribunal de Tours
4 juges des enfants - Tribunal de Tours
Directeur interrégional Centre - Bourgogne - PJJ Dijon
Directeur territorial Touraine Berry - PJJ Tours
Directrice de l'enfance et de la famille - CD 37
2 conseillers départementaux - CD 37
Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale



Participation des enfants et des familles : mise en place de temps de formation / information pour toutes les équipes, suite aux travaux de réflexion du comité de cadre.



Séminaire administrateurs - cadres : échange autour de l'intérêt supérieur de l'enfant et la promotion des familles, du développement de la participation des enfants et des familles et présentation des projets de pôle.



La Sauvegarde 37 toujours engagée dans la promotion et la défense de la protection de l'enfance au sein du collectif #Les400000.



Journée de présentation des projets de pôle aux professionnels de l'association suivie d'une seconde journée de présentation aux partenaires.



Rencontre avec le député Charles Fournier : échanges avec des professionnels, des jeunes accompagnés et des administrateurs.



Verdissement de la flotte automobile : poursuite de l'acquisition de nouveaux véhicules électriques.

## LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Synthèse des rapports d'activité des pôles, vie associative et perspectives

Les associations œuvrant dans le secteur social et médico - social font face à une multiplication des défis depuis plusieurs années.

La crise de l'attractivité est devenue flagrante depuis l'après crise sanitaire et perdure avec plus ou moins d'intensité mais continue de perturber parfois gravement le fonctionnement de nos établissements et services.

Les restrictions budgétaires ou la non prise en compte des contraintes pèsent sur nos organisations : inflation, extension de la prime « Ségur », financement de la transition énergétique...

Les évolutions des besoins des enfants et des familles : dans un contexte socio - économique singulier, les vulnérabilités se complexifient, se renforcent et sont le plus souvent multifactorielles.

Dans le même temps, notre volonté de faire progresser la qualité de nos interventions et accompagnements reste entière et s'inscrit dans la logique d'amélioration continue de la qualité que portent nos projets.

Dans cette période de forte tension, le sens de nos actions est interrogé en interne par les professionnels et les bénéficiaires mais également en externe par les médias, les autorités politiques.

Nous sommes mis au défi de rendre visible, lisible et compréhensible nos fonctionnements mais également leurs impacts pour les personnes accompagnées. C'est le sens des évaluations externes menées en 2025 à partir du référentiel produit par la Haute autorité de santé.

Si l'enjeu de conformité est fort, il ne doit pas masquer la pertinence d'inscrire nos actions et leurs évolutions dans un cadre structuré déterminant des objectifs et permettant la projection.

Cette démarche a pris sens dans la révision des projets des deux pôles de l'association. La vocation première du projet est de garantir les droits des personnes accompagnées comme une boussole des pratiques professionnelles du quotidien.

*« Le projet ne dit pas le vrai, ni ce qui va se produire, mais il permet de construire un récit commun et donc in fine une culture commune »* Marc Grassin.

Dans ces périodes d'interrogation sur le sens et les raisons de l'engagement, le recours à la démarche projet s'impose comme une impérieuse nécessité. Dans la tempête, c'est bien de tenir le cap qui importe.

Tenir le cap dans une organisation collective nécessite l'élaboration d'une direction établie dans une forme de consensus, où chacun peut se référer pour retrouver les grandes lignes directrices qui posent le moteur de nos engagements professionnels.

C'est dans cette logique que l'élaboration des projets et le déploiement de leur mise en œuvre se fait dans une volonté d'associer l'ensemble des professionnels, et dans la mesure du possible nos partenaires et les bénéficiaires de notre intervention.

À partir des orientations du projet associatif, les déclinaisons des projets de pôles guident le travail du comité de direction pour répondre conjointement aux défis de la mise en conformité de nos fonctionnements et garantir une amélioration continue de nos actions.

Notre fonctionnement associatif repose sur deux piliers que sont l'engagement politique porté par les administrateurs et représenté par les membres du bureau et la technicité de l'intervention portée par l'ensemble des professionnels. Le Président a rappelé l'engagement bénévole des administrateurs pour porter la parole des enfants et familles et des professionnels. Dans cette même

logique, la direction générale et l'ensemble du comité de direction s'engage à travers les fédérations. Notre association continue d'être présente à l'URIOPSS, au CNAEMO, à l'ANMECS, la FN3S. Nous nous rapprochons également de l'ERRERC et de Citoyens et Justices.

Nous ne doutons pas que l'année 2026 sera marquée par de nouveaux défis autour de la transformation de l'offre de milieu ouvert, la stabilisation du fonctionnement du pôle hébergement et l'inscription durable dans cette démarche projet qui constitue le socle de l'engagement individuel et collectif des professionnels de notre association.

Un dernier enjeu pour 2026 : préparer l'organisation des 80 ans de la Sauvegarde 37 que nous fêterons tous ensemble en 2027.

**Matthieu PLOU,**  
**directeur général**

## Vie des commissions

### Commission d'installation d'une instance éthique

Inscrit dans le projet associatif, le collège de réflexion éthique vise notamment à incarner les valeurs de la Sauvegarde 37. Au-delà du développement d'une culture éthique au sein de l'association, il a pour vocation de bénéficier aux enfants accueillis et de constituer une ressource pour les professionnels, les encadrants, la gouvernance, les familles ainsi que les partenaires institutionnels.

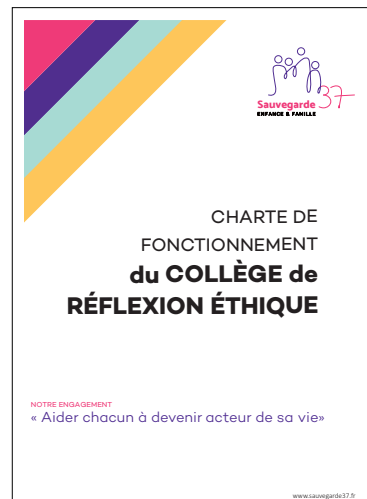
Le collège est amené à examiner des situations complexes ne trouvant pas de réponse dans les cadres réglementaires ou les pratiques professionnelles établies. Ces situations sont analysées collectivement par ses membres afin d'apporter des éléments de réflexion et des pistes de réponses adaptées aux besoins des établissements et services de l'association, ainsi qu'à ceux des familles et des instances de gouvernance.

Il s'intéresse également à des thématiques transversales à l'échelle de l'association. Instance interdisciplinaire à vocation consultative, le collège de réflexion éthique constitue un espace de dialogue et d'analyse partagé.

Poursuivant les travaux initiés en 2024, les membres de la commission « installation d'une instance éthique » ont entamé l'année 2025 par la rédaction d'une charte de fonctionnement.

À la suite d'un appel au volontariat lancé en 2024 auprès des professionnels de l'association, mars 2025 marque la mise en place de la première réunion du collège de réflexion éthique.

Le collège est composé de 11 membres volontaires (professionnels et administrateurs). Ceux-ci se sont réunis à sept reprises au cours de l'année 2025.



### Commission maison parents - enfants

Après le bilan 2024 qui marquait la première année complète de fonctionnement de la maison parents - enfants, les six premiers mois de 2025 ont été caractérisés par une activité soutenue. Cette dynamique s'explique notamment par la création de deux postes d'intervenantes familiales au sein du pôle hébergement, lesquelles ont pleinement investi la maison parents - enfants comme un véritable support dans l'accompagnement des familles en recherche de lien. L'activité a toutefois rencontré des difficultés à reprendre durant le second semestre 2025, en raison notamment de la pause estivale.

Au total, sept familles ont bénéficié de la maison parents - enfants en 2025, soit 7 parents et 13 enfants. 19 ateliers ont été proposés au cours de l'année : karaoké, cuisine, activités manuelles, jeux de société, marche, jardinage, etc.

En milieu d'année 2025, une professionnelle a souhaité se retirer de l'animation des ateliers, tandis que deux nouvelles collègues ont rejoint l'équipe. Celle-ci se compose désormais de cinq professionnelles. Un planning trimestriel est élaboré, diffusé aux équipes du pôle hébergement, et les inscriptions sont centralisées au siège.

La commission maison parents - enfants, composée de membres du conseil d'administration, de la direction, de la communication et des professionnelles de la structure, s'est réunie à trois reprises en 2025 afin de rester attentive aux besoins de l'équipe, ainsi qu'à l'évaluation et à l'adaptation du fonctionnement et des ateliers proposés.



## Commission patrimoine

La commission « patrimoine » est composée de membres du conseil d'administration, de la direction ainsi que du responsable logistique et patrimoine. Elle se réunit environ tous les deux mois. Elle s'attache à travailler sur l'adéquation du parc immobilier aux activités de l'association.

Au regard des projets et des besoins immobiliers de l'association, de nombreux dossiers ont été examinés au cours de l'année 2025, parmi lesquels :

- > L'avancement et la livraison du chantier de rénovation du château de l'Auberdière ;
- > Les travaux d'éclairage des sites associatifs ainsi que leur mise en conformité électrique ;
- > L'avancement et la livraison de l'unité de vie « Les Petites Maisons » ;
- > Les travaux de mise en conformité de la cuisine associative ;
- > La levée des réserves relatives aux travaux du bâtiment « milieu ouvert » ;
- > Les différents déménagements des unités de vie.

Par ailleurs, la commission mène une réflexion sur les projets de rénovation à engager en 2026, ainsi que sur les budgets correspondants.



## Commission de suivi du projet associatif

Les membres de la commission « projet associatif » se réunissent deux fois par an afin de suivre l'évolution de la mise en œuvre du projet associatif couvrant la période 2023 – 2028. Cette commission est composée de membres du conseil d'administration, ainsi que de représentants de l'équipe de direction et de la communication.

Elle a pour mission d'analyser les actions en cours, celles déjà menées et celles à déployer. Elle veille également à l'efficacité et à la bonne mise en œuvre du projet, dans ses dimensions politiques, stratégiques et techniques. Les évaluations régulières réalisées tout au long de ces cinq années permettent d'ajuster le projet en fonction de l'évolution du contexte, des besoins et de l'organisation de l'association.

En 2025, la commission a débuté son travail en publiant, dans la newsletter associative, un bilan des deux premières années du projet. Ce document présentait un état des lieux des principales actions mises en œuvre dans le cadre de son application.

Au cours de l'année, la commission s'est réunie à deux reprises afin de poursuivre le suivi et le recensement des actions engagées ou à venir. Un document de référence est actualisé à chaque réunion. Il regroupe les grandes orientations associatives, les axes du projet qui en découlent, les actions identifiées, leurs pilotes, leur état d'avancement, ainsi que les constats et les ajustements réalisés. Ce suivi permet de disposer d'une vision à long terme de l'avancement du projet associatif.

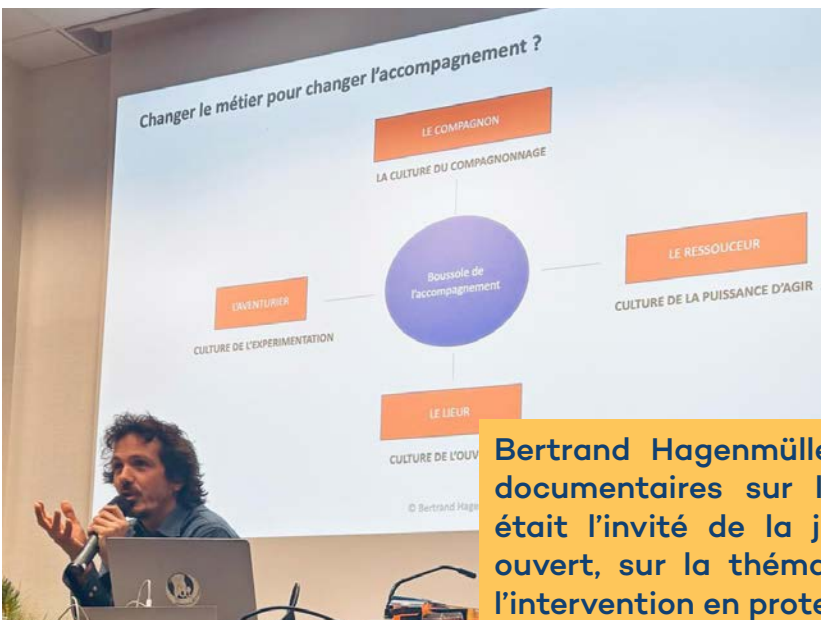




Atelier vannerie : parents et enfants ont partagé un moment unique autour de la découverte du geste artisanal, du développement des sens, de la création en famille dans le but de travailler le renforcement des liens familiaux.



Participation des professionnels et des enfants accompagnés à la course des « Foulées de l'IAE », encouragés par leurs familles.



Bertrand Hagenmüller, sociologue et réalisateur de documentaires sur les grandes questions sociales, était l'invité de la journée annuelle du pôle milieu ouvert, sur la thématique « la boussole éthique de l'intervention en protection de l'enfance ».



Participation des jeunes accompagnés par le service de réparation pénale à plusieurs journées de tri avec l'association « Les p'tits bouchons 37 ».



Exposition « un temps pour soi » : présentation des oeuvres réalisées lors d'ateliers créatifs, par des mères accompagnées par les professionnels du SIEMO.



Installation d'une tiny house : un nouvel espace afin de diversifier les lieux de rencontre et d'activité, tout en garantissant un cadre plus confidentiel, propice à l'échange et à l'écoute.

## LE MOT DE LA DIRECTION DU PÔLE MILIEU OUVERT

2025 a été une année marquée par des transformations importantes pour le pôle milieu ouvert, tant sur le plan de l'activité que sur celui de l'organisation et des projets conduits. Les équipes ont su maintenir un niveau d'engagement et de qualité d'intervention soutenu, dans un contexte qui a nécessité de nombreuses adaptations.

### **Ce que les équipes ont vécu et réalisé**

Au SIEMO, l'activité a connu une reprise marquée en seconde partie d'année, avec une liste d'attente importante en fin d'exercice. Les équipes ont accompagné des familles aux prises avec des difficultés multiples, tout en développant des actions collectives variées à destination des enfants et des parents : ateliers thématiques, activités culturelles et sportives, temps de valorisation. Ces initiatives illustrent la capacité du service à diversifier ses modalités d'intervention. L'année a également été marquée par des questionnements liés à la perspective de la transformation de l'offre, auxquels la direction a veillé à apporter les éléments de cadrage nécessaires.

Au SAPED, le service a dû composer avec les effets de l'arrêt de la Cour de cassation d'octobre 2024, qui a mis fin à la mesure de PEAD. Malgré ce contexte incertain, l'activité s'est maintenue à un bon niveau sur l'essentiel de l'année. L'équipe a conduit un diagnostic de population approfondi, expérimenté des modalités de répit et poursuivi le développement d'actions collectives à destination des familles. Ces travaux constituent une base solide pour la construction du nouveau service issu de la fusion avec le SIEMO.

Au SIE, la validation définitive de l'habilitation à 330 mesures par la DIRPJJ a constitué une étape importante, permettant de consolider les moyens du service. L'équipe a poursuivi ses partenariats avec les acteurs du territoire — Maison des femmes du CHRU, chaire UNESCO sur la maltraitance infantile

— et a bénéficié de plusieurs actions de formation et de soutien aux pratiques, dont la réintroduction de l'analyse des pratiques professionnelles. Le service souligne par ailleurs les effets du fonctionnement du Tribunal pour enfants sur les conditions de mise en œuvre des mesures, point d'attention que nous partageons avec les autorités compétentes.

Au SRP, l'intégration d'un nouveau cadre en mars 2025 a permis au service de trouver un équilibre de fonctionnement satisfaisant. L'année a été productive en matière de développement de projets : ateliers de prévention routière, ateliers P'tits Bouchons, élaboration d'un projet de médiation animale, actions conduites en partenariat avec la PJJ. L'évaluation HAS a mis en valeur la qualité du réseau partenarial tissé par le service. La progression des infractions commises sur espaces numériques constitue un axe d'attention pour les années à venir.

Pour le Dispositif Relais, 2025 a été une année de transition, avec un départ des locaux de la Sauvegarde à l'été et une période d'installation au collège Michelet. Ce temps a été mis à profit pour engager une refondation du projet du dispositif, sur la base d'un diagnostic partagé avec l'Éducation nationale. Les nouvelles modalités de fonctionnement, définies en concertation, ouvrent des perspectives renouvelées pour 2026.

### **Ce que l'évaluation HAS a mis en lumière**

L'évaluation externe conduite par le cabinet Jeudevi a concerné l'ensemble des services du pôle. Elle a permis de valoriser des pratiques établies — qualité de l'écoute et du rapport aux personnes accompagnées, respect des droits, investissement partenarial, qualité des écrits professionnels — et d'identifier des axes de progrès sur lesquels un plan d'actions structuré est en cours d'élaboration. Ces axes concernent principalement la participation des usagers, la traçabilité des processus et la

prévention des risques. Ils seront traités de manière priorisée à partir de 2026.

### **Mise en œuvre du projet de pôle**

2025 marque la première année de déploiement du projet de pôle 2025-2029, élaboré collectivement entre 2023 et 2024. Les premières actions ont été engagées : réintroduction de l'analyse des pratiques, journée de pôle interprofessionnelle, révision des outils loi 2002-2, lancement des travaux sur les fiches action. Ce déploiement progressif s'inscrira dans la durée, en cohérence avec les cinq axes stratégiques du projet, déclinaison opérationnelle du projet associatif.

### **Perspectives 2026**

L'année 2026 sera principalement structurée autour de trois priorités.

La première est la mise en place du nouveau service issu de la fusion du SIEMO et du SAPED. La construction du projet de service est en cours ; l'ouverture effective est prévue dans le courant de l'année. Cette évolution importante nécessitera

un accompagnement attentif des équipes et des partenaires.

La deuxième est la mise en œuvre du plan d'actions issu de l'évaluation HAS, intégré à la démarche qualité menée sur le périmètre associatif, avec un suivi régulier des avancées sur chacun des critères identifiés.

La troisième est la poursuite du déploiement du projet de pôle, avec la mise en œuvre opérationnelle des fiches action prioritaires, notamment sur la participation des personnes accompagnées et l'intégration de la gestion des risques dans les pratiques.

Ces chantiers s'appuieront sur l'engagement et les compétences des équipes du pôle, dont ce rapport témoigne tout au long de ses pages.

**Guillaume HAILLOT, directeur du pôle milieu ouvert & Élodie JOURDAN - BRAULT, directrice adjointe du pôle milieu ouvert.**



Fin des travaux du château de l'auberdrière :  
emménagement des jeunes dans leur nouveau  
lieu de vie.



Rencontre dans les locaux de la Sauvegarde 37  
des acteurs associatifs engagés auprès des  
mineurs non accompagnés du territoire.



4 jeunes et 2 professionnels ont embarqué  
à bord d'un voilier pour un séjour inoubliable  
dans le golfe du Morbihan avec le club  
CCE37 et les bénévoles de la section  
« Naviguer autrement »,



40 enfants conviés à une sortie exceptionnelle à la Vallée des Singes par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

grâce à la Sauvegarde j'ai eu l'occasion de visiter la Tour Eiffel c'est quelque chose qui m'avait beaucoup marqué.  
Les éducateurs m'ont aidé dans tout mes démarches administratives j'oublierai jamais.

Sauvegarde 

Merci à vous éducateur, assistante sociale et à toute l'équipe, tout le monde..

Grâce à vous on est comme ça.

nos vacances 

nos loisirs respectés

le partage de cultures



l'amour collectif

Rencontre avec les anciens jeunes accompagnés par la Sauvegarde 37.



Déménagement des jeunes de l'unité de vie Calder vers la nouvelle unité de vie Les petites maisons à Chambray-lès-Tours.

## LE MOT DE LA DIRECTION DU PÔLE HÉBERGEMENT

L'année 2025, a été une année intense. En effet, le pôle a su traverser de grands projets et actions de transformation (réception de deux bâtiments et déménagement de deux services collectifs, déploiement du projet de pôle, évaluation HAS, déploiement des cartes bancaires, travaux de la cuisine, création du service d'intervenantes familiales) dans un contexte de tension majeure du secteur qui complexifie au quotidien la conduite des projets des jeunes accueillis.

Tous les professionnels des unités de vie et des services du pôle hébergement se sont engagés au quotidien afin de permettre un accueil et un accompagnement qualitatifs dans la réponse aux besoins des jeunes.

Les équipes ont, avec beaucoup d'énergie, œuvré à garantir la sécurité, la santé, la scolarité, les parcours de formation et le bien-être des enfants / jeunes tout au long de cette année.

Au cours de l'année 2025, divers travaux ont été réalisés visant à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement que cela soit à destination des jeunes accueillis mais aussi des professionnels :

- > La mise en œuvre de temps de formations collectives inter-pôles.
- > Finalisation de la mise à jour des outils relatifs à l'accompagnement des jeunes (livrets d'accueil ; DIPC ; plan d'accompagnement du projet individuel) et déploiement des outils.
- > Action continue interne et externe pour la sécurisation de la permanence éducative avec un travail important de proximité de la part des cadres dans l'étayage des équipes.
- > Développement des actions visant à l'ouverture vers l'extérieur et l'accès à la culture pour les jeunes accueillis (mise en œuvre de différents partenariats).

Dans un contexte de tensions budgétaires fortes au niveau de nos financeurs, la prudence reste de mise, tant que

nous n'avons pas de visibilité sur nos financements prévisionnels pour les prochaines années, ainsi que sur notre nécessité impérieuse d'investir pour la réfection des lieux d'accueils des jeunes et d'intervention des professionnels.

### Perspectives et améliorations

Le constat persistant d'une difficulté croissante à recruter des professionnels impacte l'ensemble du secteur social et médicosocial. Cet état de fait n'est pas sans conséquences dans l'organisation des services et dans notre capacité à assurer la continuité relationnelle et la stabilité des repères nécessaires pour les enfants accueillis. De même les dynamiques de travail des équipes sont perturbées.

Les actions visant à renforcer la sécurisation de nos équipes de travailleurs sociaux et l'intégration des professionnels resteront prioritaires en 2026.

Dans la continuité de plusieurs démarches amorcées depuis 2 ans, les principales actions à mener en 2026 seront :

#### Stabiliser les équipes :

- > Continuer de développer une politique de recrutement des postes vacants en CDI tout en formant et accompagnant les professionnels au travers du plan de développement des compétences.
- > Pérenniser les postes des professionnelles dédiés au soutien à la parentalité et ce, dans l'objectif d'accroître et renforcer les potentiels des familles.
- > Accentuer les actions visant à améliorer les espaces de vie et de travail.
- > Favoriser et renforcer la transversalité dans un objectif de partage, d'échange de pratiques, de renforcement du sentiment d'appartenance et de solidarité.

### **Améliorer l'accompagnement des enfants et des familles :**

> Renforcer le soutien relatif à la prise en charge de la santé des enfants confiés, du parcours de soins et de l'étayage clinique des équipes dans l'accompagnement.

> Améliorer la participation des jeunes et des familles.

> Développer une action de regroupement d'anciens jeunes confiés au pôle et amorcer avec eux une réflexion relative à des actions conjointes à l'égard des jeunes accueillis actuellement.

> Continuer le développement du plan d'action du déploiement du projet de pôle et de ses établissements selon une planification pluriannuelle.

> Pérenniser les partenariats existants et en développer de nouveaux.

### **Déployer la démarche qualité :**

> Impulser des actions relatives à la mise en œuvre de l'évaluation participative de nos actions à l'égard des jeunes accueillis.

> Développer des outils d'évaluations qualitatives et quantitatives afin d'ajuster les pratiques et d'être force d'innovation.

> Accentuer les actions visant à améliorer les espaces de vie et de travail.

> Renforcer le soutien aux équipes à s'approprier une démarche de projet dans la conduite des mesures.

Pour conclure, l'année 2025 s'est inscrite dans un contexte de besoins du territoire en matière d'accueil, et de complexification des enjeux sociétaux. C'est dans ce contexte singulier que la crise traversée par le secteur impacte notre organisation et la conduite du pôle.

L'engagement de tous permet au pôle et à l'association de répondre à ses missions de protection pour les jeunes qui nous sont confiés, en garantissant l'accompagnement et la réponse aux besoins des plus qualitatifs.

La volonté d'agir conjointement, de maintenir notre capacité d'adaptation et de promouvoir les enfants et leurs familles resteront les moteurs qui guideront nos pratiques professionnelles.

**Lydia BROQUET, directrice du pôle hébergement, Olivier CHAUMILLON & Clément DUCOURTIOUX, directeurs adjoints du pôle hébergement.**

## LE MOT DE LA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées les années précédentes, dans un contexte toujours marqué par des tensions sur le marché de l'emploi, des exigences accrues en matière de qualité d'accompagnement, ainsi que des conditions de travail souvent peu satisfaisantes, voire dégradées, dans le secteur de la protection de l'enfance.

Dans ce cadre, la fonction Ressources Humaines a poursuivi son objectif : sécurisation du cadre de travail des professionnels pour garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement des jeunes suivis par l'association.

Par ailleurs, le service RH poursuit le déploiement des outils du SIRH. L'année 2025 est notamment marquée par la mise en place du portail salarié, visant à fluidifier les démarches administratives, renforcer l'autonomie des professionnels et fiabiliser les processus RH.

Au quotidien, le service RH intervient en appui des directions de pôle, des encadrants et des équipes. Il accompagne les évolutions, soutient les collectifs de travail et contribue à réguler les situations rencontrées sur le terrain.

### **Gestion des effectifs et dynamique sociale**

Au 31 décembre 2025, l'effectif global s'élève à 272,59 ETP, avec un taux de turnover de 6,39 %.

Dans un contexte de recrutement toujours tendu, 12 embauches en CDI ont été réalisées. Le recours à l'intérim reste nécessaire pour assurer la continuité des accompagnements. La diversité des contrats mobilisés (CDI, CDD, alternance) permet de répondre au mieux aux besoins du terrain, qui restent évolutifs.

Les indicateurs sociaux montrent des évolutions contrastées. Le taux d'absentéisme en légère augmentation pour atteindre 8,59 %. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des absences liées à la maternité.

La structure de l'effectif reste stable, avec un âge moyen de 43 ans et une ancienneté moyenne de 8 ans. Cet équilibre entre expérience et renouvellement est un point d'appui important pour la stabilité des équipes.

Le dialogue social a été actif tout au long de l'année, dans une logique d'échanges réguliers et de recherche de solutions partagées. Plusieurs accords ont été renouvelés :

- > le financement de la complémentaire santé obligatoire par l'employeur à hauteur de 85 % ;
- > l'aménagement des fins de carrière et la transition vers la retraite ;
- > le forfait mobilités durables.

Ces accords participent directement à l'amélioration des conditions de travail et à l'attractivité de l'association.

### **Développement des compétences**

Le développement des compétences est resté une priorité en 2025, pour accompagner les professionnels dans un environnement en constante évolution.

Les actions de formation ont été construites en lien avec les besoins du terrain et les enjeux du secteur : prévention des risques professionnels, évolutions des politiques publiques, spécificités des publics accompagnés (notamment l'évaluation des compétences parentales), transition numérique et partage des pratiques.

Au total, 230 salariés ont été formés, pour 3 672 heures de formation et un budget de 120 610€. Les formations ont notamment porté sur :

- > le positionnement professionnel,
- > l'accompagnement des situations complexes,
- > l'utilisation des outils numériques.

Les entretiens professionnels, désormais structurés, permettent de mieux identifier

les besoins et les souhaits d'évolution. Ils facilitent le lien entre les parcours individuels et les besoins de l'association. En 2025, 81 entretiens professionnels ont été menés.

En parallèle, une veille régulière est assurée sur les évolutions des métiers et des attentes institutionnelles, en lien avec les directions de pôle. Elle permet d'anticiper les besoins et d'adapter les actions.

### **Prévention des risques professionnels**

L'année 2025 a été marquée par la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), réalisée avec l'appui de l'APST 37, en lien étroit avec les directions et les équipes de terrain.

Ce travail a permis :

- > d'actualiser les situations de travail à risque,
- > de mieux prendre en compte les facteurs organisationnels et humains,
- > de partager les constats avec les équipes,
- > de structurer un plan d'actions suivi dans le temps.

Cette démarche se poursuivra en 2026 avec un travail renforcé sur les risques psychosociaux, notamment à travers la mise en place d'un comité de pilotage et de groupes de travail associant les équipes.

L'objectif est de partir des situations concrètes pour mieux comprendre les difficultés rencontrées et construire des réponses adaptées.

Ce travail vise à :

- > analyser les situations à partir du terrain,
- > identifier les risques prioritaires,
- > prévenir les situations de fragilisation,
- > améliorer les conditions de travail,
- > soutenir les équipes dans leur quotidien.

Les principaux facteurs identifiés concernent :

- > la charge émotionnelle (exigences émotionnelles),

> la surcharge de travail et les tensions organisationnelles (exigences de travail),

> l'autonomie et marges de manœuvres,

> certaines situations relationnelles complexes (rapports sociaux et relations au travail),

> conflits de valeurs,

> insécurité socio-économique.

Cette démarche permettra d'avancer vers une meilleure anticipation des situations et un traitement plus collectif des difficultés rencontrées.

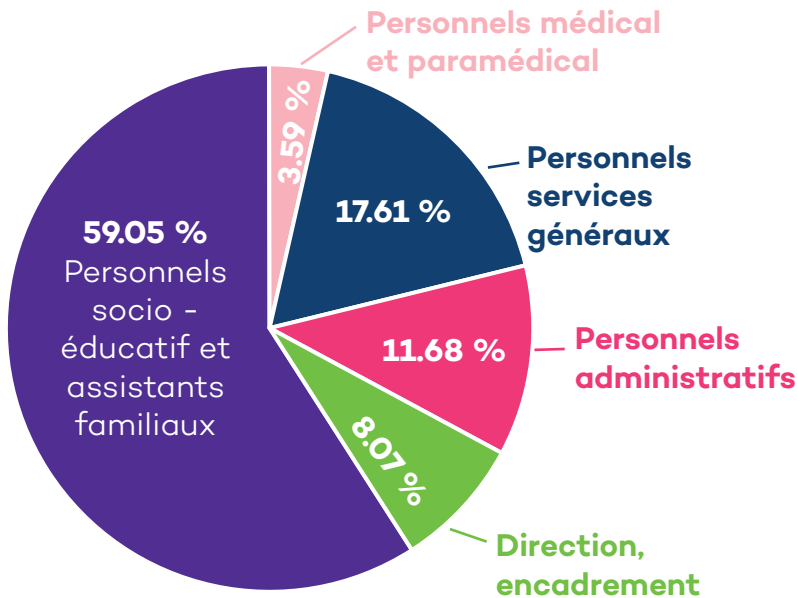
### **Conclusion**

L'année 2025 a confirmé la place de la fonction RH dans un environnement exigeant et sous tension. Au-delà de ses missions réglementaires, elle apporte un soutien concret aux équipes.

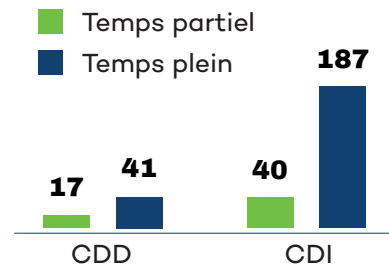
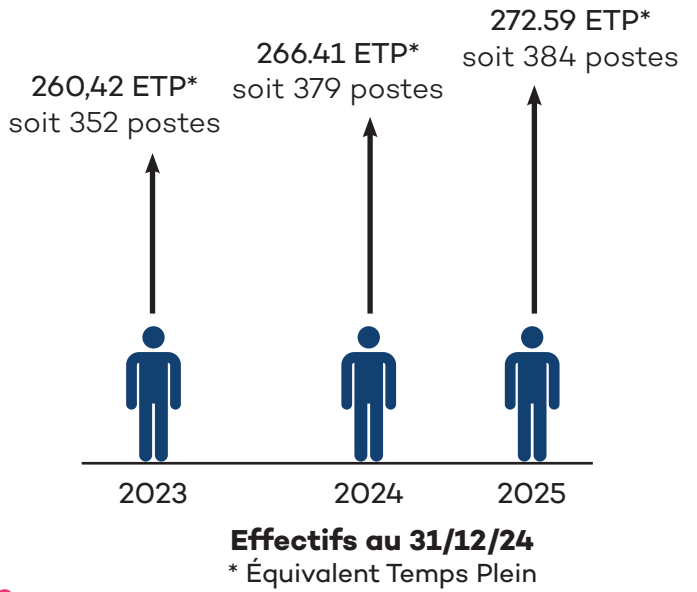
L'année 2026 s'inscrit dans cette continuité, avec un travail renforcé autour de la prévention des risques psychosociaux et de la capacité des équipes à faire face, ensemble, aux situations de travail, à les anticiper et à mieux les réguler.

**Isabelle DE AMORIM**

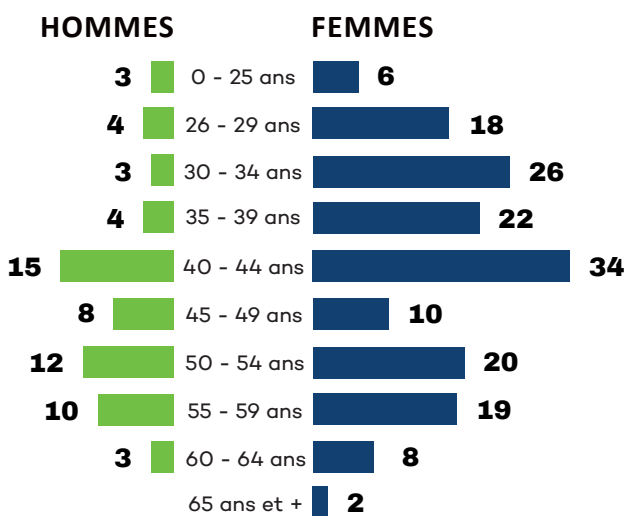
**Directrice des ressources humaines**



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



RÉPARTITION TEMPS PLEIN / TEMPS PARTIEL EN PERSONNES PHYSIQUES



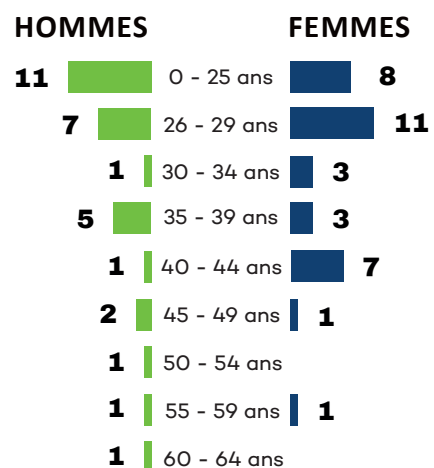
PYRAMIDE DES ÂGES (salariés en CDI)

Âge moyen des salariés en CDI :

**43** ans

Moyenne d'ancienneté des salariés en CDI :

**8** ans

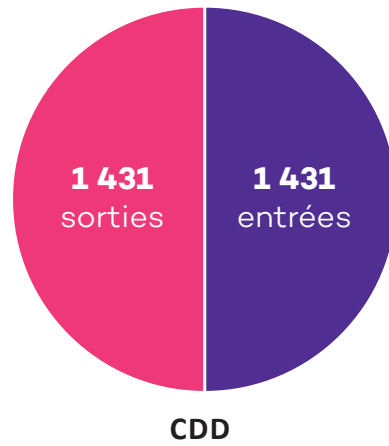
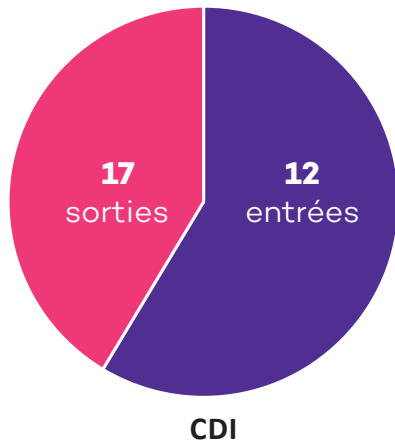


PYRAMIDE DES ÂGES (salariés en CDD et apprentis)

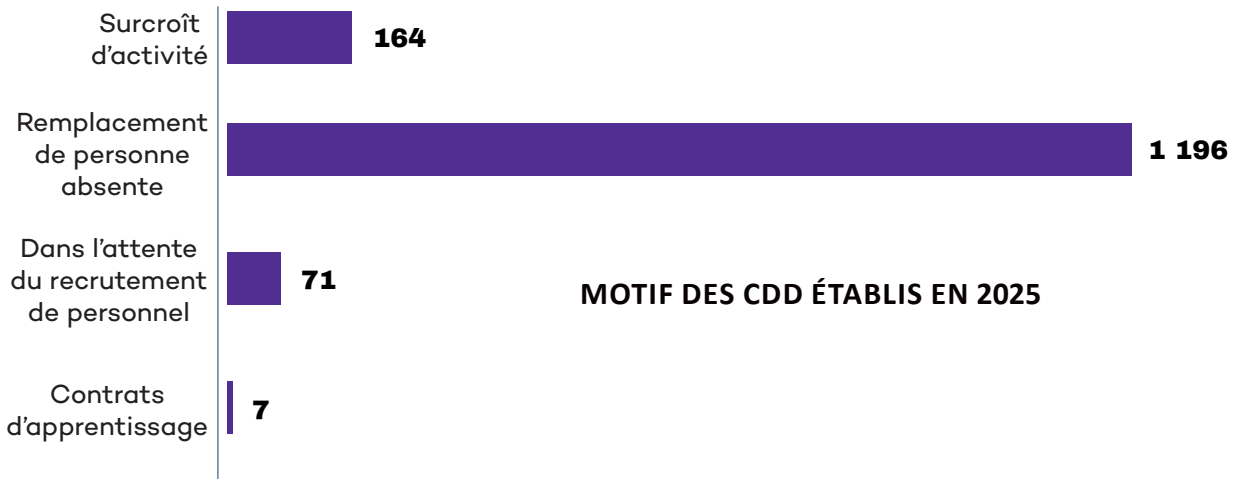
Âge moyen des salariés en CDD :

**32** ans

## Les mouvements du personnel pour 2025



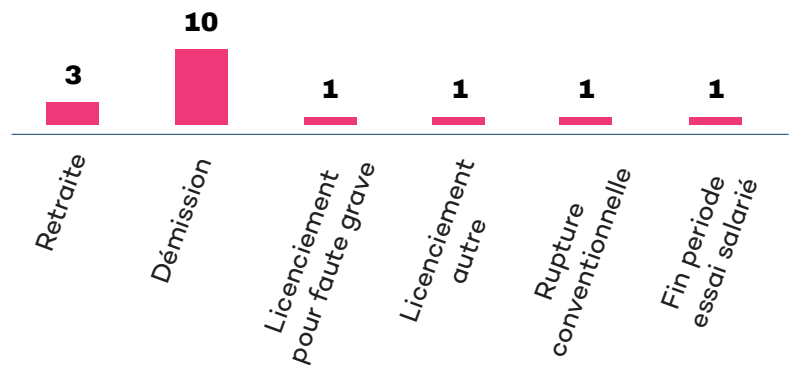
### ENTRÉES ET SORTIES



### MOTIF DES CDD ÉTABLIS EN 2025

**1 438** CDD  
ont été réalisés en 2025  
(dont 7 contrats d'apprentissage)

turn-over de  
**6.39 %**  
pour les CDI



### MOTIF DE DÉPART DES 17 SALARIÉS EN CDI SORTIS EN 2025

## Conditions d'hygiène et de sécurité

25 Jours

de congés paternité posés  
en 2025 (pour 1 salarié)

660 Jours

d'accidents du travail  
en 2025 (pour 11 salariés)

1 149 Jours

de congés maternité posés  
en 2025 (pour 11 salariées)

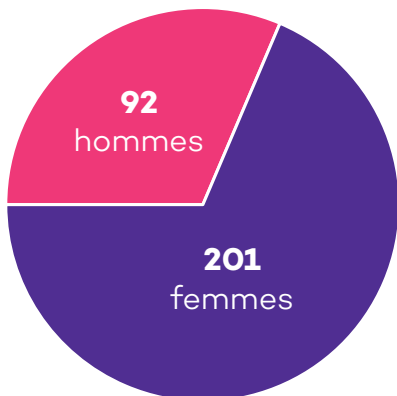
5 332 Jours

d'arrêts maladie en 2025  
(pour 195 salariés)



Arrêts maladie	6.36
Accidents du travail	0.72
Accidents de trajet	0.10
Congés maternité	1.38
Congés paternité	0.03

## Égalité femme - homme

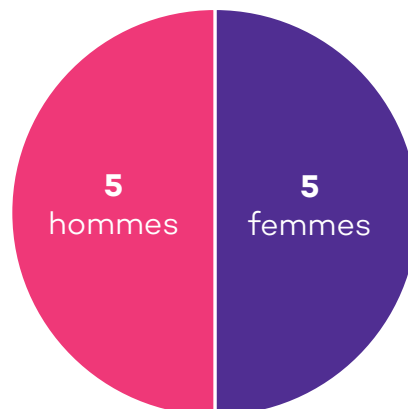


RÉPARTITION FEMMES / HOMMES  
DE L'EFFECTIF PERMANENT

Index d'égalité F/H : **98** /100

100 %

des femmes revenant  
de congés maternité  
ont été augmentées  
l'année suivante



TOP 10 DES PLUS HAUTES  
RÉMUNÉRATIONS

## Les actions de formation

230 salariés ont pu bénéficier d'actions de formations en 2025, en lien avec les orientations prioritaires liées notamment :

### À la prévention des différents risques professionnels :

> La gestion des violences et du stress, risques routiers, sauveteurs secouristes du travail, gestes et postures, les risques électriques, incendie, hygiène etc...»

> L'adaptation au poste de travail, l'évolution des emplois ou le maintien des emplois

### À l'évolution des politiques publiques de protection de l'enfant et des besoins du public :

> Accompagnement des cadres hiérarchiques et renforcement des bonnes pratiques managériales (entretien professionnel, suivi des situations individuelles des salariés ).

> Amélioration de la politique de recrutement et de l'attractivité associative (parcours d'intégration pour les nouveaux embauchés, connaissance de notre culture associative, de nos métiers, des processus et des procédures)

> Transition numérique pour faciliter et sécuriser l'utilisation des outils informatiques au bénéfice des usagers et des professionnels.

> Sensibilisation à la démarche de retour de l'expérience dans l'objectif d'amélioration continue de la qualité.

### À la promotion des salariés peu qualifiés ou sans qualification.

Conformément au plan d'action pour l'égalité hommes / femmes et la qualité de vie au travail pour les salariés seniors, 20% des crédits disponibles en 2025 pour le PDC seront réservés à cette catégorie de salariés, sous réserve que la demande soit acceptée par OPCO Santé.

3 672 heures

de formation pour un montant de 120 610.38 €

230 salariés

ont assisté à une formation

81

entretiens professionnels réalisés



49

stagiaires accompagnés

## Les faits marquants 2025

### Une activité qui reste très soutenue sur les hébergements

L'activité des établissements d'hébergement reste très soutenue comme sur les exercices précédents. Le taux d'occupation est supérieur au prévisionnel.

### Des difficultés de recrutement persistantes

Sur le pôle hébergement, plusieurs postes ouverts en CDI sont restés vacants sur l'année du fait de l'absence de candidatures et/ou de refus de contractualisation en CDI de la part des salariés. Cette situation a nécessité de recourir à l'intérim de manière quasiment constante et d'aménager les plannings des salariés en poste. Un plan d'action visant à réduire fortement l'intérim a été mis en œuvre en cours d'année. Une réduction du recours au travail temporaire a été observée sans pour autant permettre de le supprimer totalement.

### Réhabilitation du patrimoine associatif

Le chantier de rénovation de l'Auberdrière (1,7M€) s'est terminé en 2025 permettant l'installation des professionnels et des enfants accueillis en fin d'année. Le projet a été financé par la trésorerie et le recours à l'emprunt.

Projet de partenariat avec Val Touraine Habitat pour la construction d'un établissement sur Chambray - lès - Tours. Le projet a été finalisé en 2025 avec l'installation des enfants et des professionnels dans le bâtiment «Les petites maisons » en août.

### Contentieux prud'homaux

Le licenciement du directeur financier de l'association, effectif au 30 janvier 2022 a été contesté devant le Conseil des prud'hommes. Une provision de 43 000 € a été constituée en 2023. Par jugement rendu le 3 avril 2024, l'association a été condamnée pour un total de 72 772 € avec exécution immédiate. Le jugement

d'appel du 18 septembre 2025 a infirmé en partie les décisions de première instance ramenant les indemnités de licenciement à 65 k€.

Une personne embauchée en CDD a engagé un contentieux devant le Conseil des prud'hommes sur le motif d'une demande de requalification de ses contrats à durée déterminée en contrat à durée indéterminée. Une provision de 16 000€ est constituée depuis 2023. Après plusieurs reports d'audience, le délibéré a été rendu le 6 janvier 2026, déboutant le professionnel de toutes ses demandes. Ce dernier ayant fait appel de la décision, la provision est maintenue.

Une personne licenciée pour faute en juin 2025 a engagé un contentieux. Une provision de 18 k€ a été constituée.

### Contentieux avec le département d'Indre - et - Loire

Suite au rejet de charges liées à des ruptures conventionnelles, l'association a engagé un recours gracieux puis contentieux auprès du département. À ce jour les charges rejetées en contentieux représentent 121 982,27€.

### Expertise comptable

Le comité social d'entreprise a demandé l'intervention d'un cabinet d'expertise comptable dans le cadre de la consultation sur la situation économique et financière de l'organisation pour un coût de 29 820 €.

### L'extension de la prime SEGUR

Pour les établissements et services autorisés par le département, le financement de l'extension de la Prime dite « SEGUR » à l'ensemble des professionnels représente une charge qui a été compensée par le versement d'une dotation complémentaire en fin d'année. Cette dotation de 222 100 € est basée sur un estimatif réalisé en début d'année. Le coût réel pour 2025 s'établit à 243 308,19 € (delta de 21 208,19 €).

## Bilan au 31.12.2025 en €

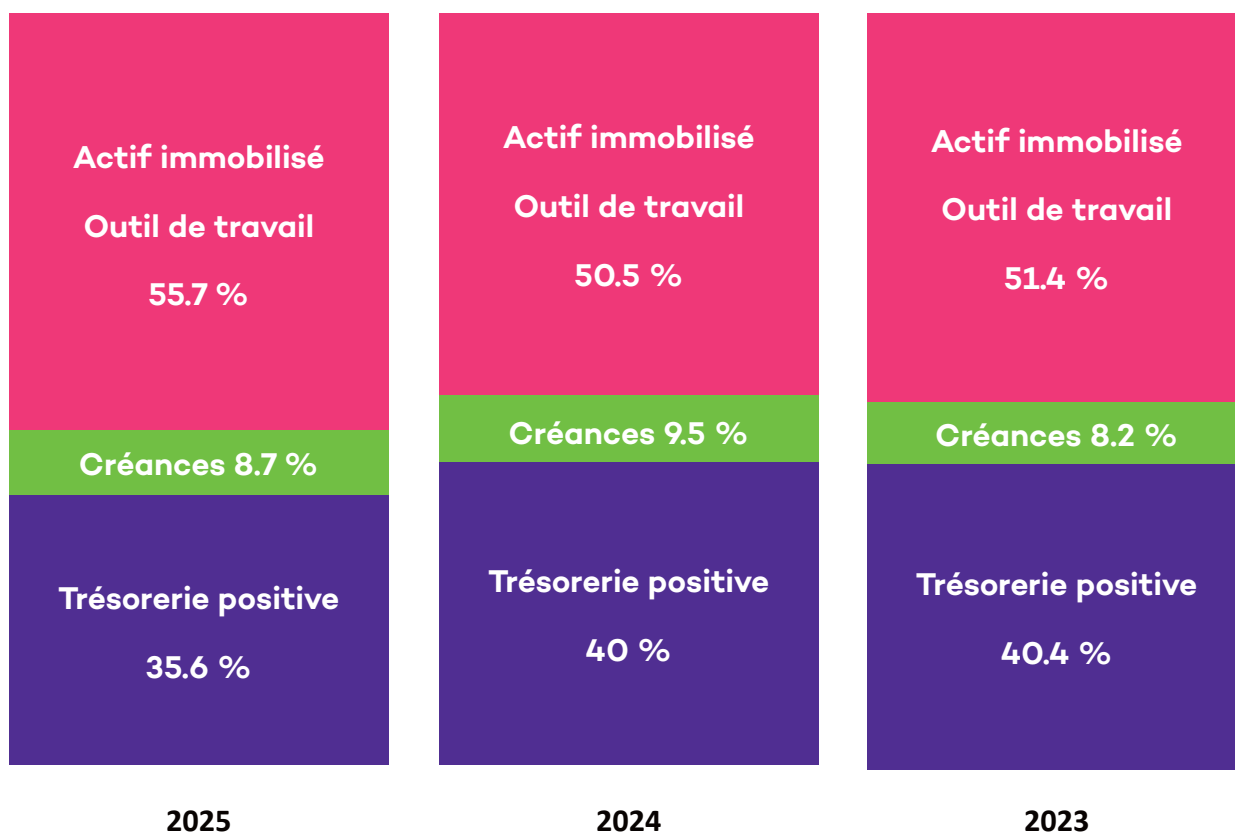
<b>ACTIF</b>		
	<b>2025 en €</b>	<b>2024 en €</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>6 989 385</b>	<b>5 876 622</b>
Immo. Incorporelles nettes	62 827	6 274
Immo. Corporelles nettes		
- terrains et constructions	6 023 177	3 187 524
- installations et matériels	518 500	360 597
- immo. corporelles en cours	0	1 981 079
Immo. financières	384 881	341 148
<b>Actif circulant</b>	<b>5 560 355</b>	<b>5 750 251</b>
Créances	1 095 809	1 102 499
Disponibilités et autres	4 464 546	4 647 752
<b>Total général</b>	<b>12 549 740</b>	<b>11 626 873</b>

<b>PASSIF</b>		
	<b>2025 en €</b>	<b>2024 en €</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>6 675 639</b>	<b>6 010 684</b>
Fonds propres sans droit de reprise	4 223 917	4 257 773
Réserves	1 401 394	716 270
RAN gestion contrôlée	-450 214	-1 054 358
Excédent ou déficit de l'exercice	542 887	667 148
Subvention d'investissement	790 350	1 273 547
Provisions réglementées	167 305	150 305
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	<b>98 965</b>	<b>116 360</b>
<b>Provisions</b>	<b>939 576</b>	<b>844 671</b>
<b>Dettes</b>	<b>4 835 560</b>	<b>4 655 158</b>
Dettes financières	2 000 542	1 897 219
Dettes d'exploitation	2 835 018	2 757 938
<b>Total général</b>	<b>12 549 740</b>	<b>11 626 873</b>

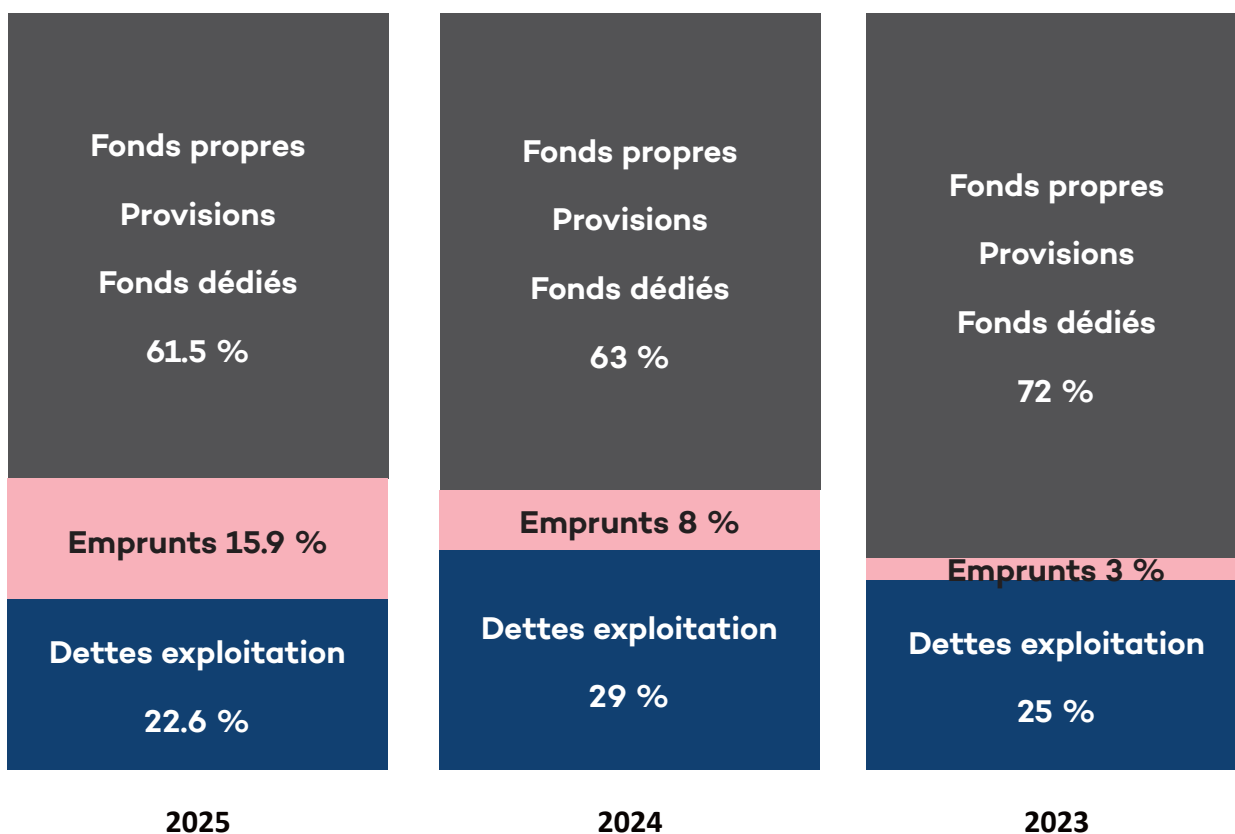
## Les grandes masses du bilan

L'équilibre entre « l'actif » et « le passif » se présente comme suit :

### ACTIF



### PASSIF



## Les grands équilibres et l'analyse financière<sup>1</sup>

BIENS	2025	FINANCEMENT	2025
FR Investissement négatif		FR investissement positif	499 024 €
FR Exploitation négatif		FR Exploitation positif	2 223 803 €
FRNG négatif		FRNG positif	2 990 203 €
Besoin en fond de roulement		Excédent de financement d'exploitation	1 594 363 €
<b>Trésorerie positive</b>	<b>4 317 190 €</b>		

### Fonds de roulement d'investissement

› **Les financements stables** sont en baisse significative du fait de la finalisation d'investissements importants et de la décision du département d'affecter les excédents des exercices antérieurs en réserves de compensation des déficits et non en réserve d'investissement comme nous l'avions proposé.

FRI	2025	2024	2023
Montant	499 024 €	1 993 844 €	1 375 731 €

› **L'endettement** reste en deçà de la référence haute fixée à 50 %.  
Le ratio d'apurement de la dette s'établit à 3. Il reste supérieur à la norme fixée à 2.

	2025	2024	2023
TAUX ENDETTEMENT	27%	30%	16%

APUREMENT DE LA DETTE	2025	2024	2023	2022
RATIO	3	3	5	7

<sup>1</sup> Le bilan financier est présenté en intégralité en annexe.

› **Les immobilisations** présentent au global et par catégorie une forte vétusté, avec un taux qui reste supérieur à 50% malgré les investissements réalisés et la mise à jour de notre inventaire. Ces ratios confirment la nécessité de poursuivre la politique d'investissement engagée depuis 2022.

<b>IMMOBILISATIONS (Hors financières)</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
TAUX DE VÉTUSTÉ	60%	63%	67.3%	66.7%

<b>CONSTRUCTIONS</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
TAUX DE VÉTUSTÉ	60%	63%	67%	65%

<b>INSTALLATION MAT.UTIL</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
TAUX DE VÉTUSTÉ	78%	83%	85%	88%

<b>AUTRES IMMOBILISATIONS</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
TAUX DE VÉTUSTÉ	60%	66%	67%	71%

## Fonds de roulement d'exploitation

› Le fonds de roulement d'exploitation est en augmentation significative :

> Un excédent de 542 887 €.

> Les réserves de compensation des déficits sont passées de 508 566€ en 2024 à 1 152 945€ du fait des décisions d'affectation du département.

> Le report à nouveau excédentaire (333 891 € en 2024) s'établit à 718 293 €.

> Le report à nouveau déficitaire est de 91 828 € (395 710€ en 24).

<b>FRE</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
MONTANT	2 223 803 €	996 359 €	783 478 €	-19 195 €

## Fonds de roulement net global

› Le fonds de roulement net global positif représente 55 jours de fonctionnement.

<b>FRNG / jours d'exploitation</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT	55	62	47	28

## L'excédent de financement d'exploitation

	2025	2024	2023
Excédent de financement d'exploitation en €	1 594 363	1 469 704	1 566 456

L'excédent en fonds de roulement est :

- > Lié au paiement de la dotation mensuelle du Conseil départemental d'Indre - et - Loire.
- > Relatif au regard des dettes sociales et fiscales à payer en N+1.

> **La trésorerie** exprimée en jours permet de constater sa baisse à 87 jours de fonctionnement. Ce ratio est à relativiser en prenant en compte le solde réel de la trésorerie soit : disponibilités + créances- dettes qui la ramène à **65 jours de fonctionnement**.

Le niveau de trésorerie permet de faire face à un éventuel aléa de paiement des dotations.

	2025	2024	2023
TRÉSORERIE NETTE	4 317 190 €	4 604 693 €	3 769 001 €
EN JOURS	87	95	83

	2025	2024	2023
SOLDE RÉEL DE TRÉSORERIE	2 586 207 €	2 956 200 €	2 091 659 €
EN JOURS	54	65	46

### > La capacité d'autofinancement

CALCUL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	Réalisé 2025 en €
RÉSULTAT COMPTABLE	542 887
+ Flux internes (charges)	678 186
FRI	
+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	496 777
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	0
FRE	
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	181 409
+ Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0
- Flux internes (produits)	80 352
FRI	
- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	0
FRE	
- Autres Reprises sur dépréciations et provisions	68 725
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs affectées (établissements privés)	11 627
CAF	1 140 721

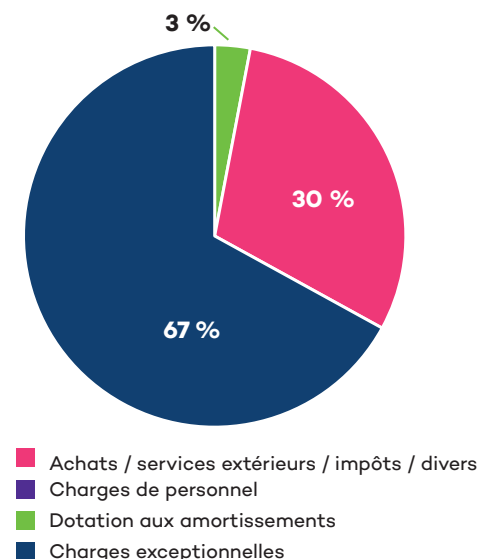
**Le taux CAF :**  $\frac{1\,140\,721 \times 100}{19\,65325} = 6\%$  pour un taux devant être compris entre 5 à 10 %

## Le compte de résultat associatif au 31. 12 .2025 en €

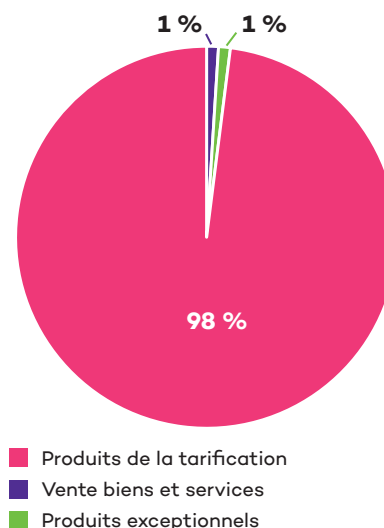
<b>CHARGES</b>			
	<b>2025 en €</b>	<b>2024 en €</b>	<b>2023 en €</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>18 571 472</b>	<b>18 041 426</b>	<b>17 077 328</b>
Achats/services extérieurs/impôts taxes /divers	5 521 585	5 408 239	4 802 122
Charges de personnel	12 370 145	12 088 457	11 692 536
Dotations aux amortissements et provisions	496 777	433 481	441 528
Report en fonds dédiés	0	0	35 453
Autres charges	182 964	111 249	105 689
<b>Charges financières</b>	<b>37 782</b>	<b>19 593</b>	<b>6 926</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>216 029</b>	<b>706 101</b>	<b>532 776</b>
<b>Total général</b>	<b>18 825 282</b>	<b>18 767 120</b>	<b>17 617 030</b>
<b>Résultat (déficit) :</b>	<b>542 887</b>	<b>667 148</b>	<b>680 882</b>

<b>PRODUITS</b>			
	<b>2025 en €</b>	<b>2024 en €</b>	<b>2023 en €</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>19 211 574</b>	<b>18 862 732</b>	<b>17 729 985</b>
Cotisations	285	300	345
Vente de biens et services /divers	220 611	148 421	329 745
Produits de la tarification	18 973 283	18 669 703	17 372 487
Utilisation de fonds dédiés	17 395	21 866	0
Reprises de provisions		22 442	27 408
<b>Produits financiers</b>	<b>62 566</b>	<b>71 431</b>	<b>35 478</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>94 029</b>	<b>500 105</b>	<b>532 449</b>
<b>Total général</b>	<b>19 368 169</b>	<b>19 434 267</b>	<b>18 297 912</b>

RÉPARTITION DES CHARGES 2025



RÉPARTITION DES PRODUITS 2025



## Analyse des charges

- > **Les charges d'exploitation** sont en hausse de 530 k€ (+2.9%) par rapport à l'exercice 2024.
  - > Les achats, services extérieurs sont en augmentation de 87 K€ (+2.1%) après une hausse de 553 K€ (+15%) en 2024 et 312 K€ (+9.5 %) en 2023.
    - > Dépenses d'énergie :
      - +16% pour l'électricité (+52 K€)
      - 18% pour le gaz (-24k€)
      - 2.6 % pour le carburant (-3.5 K€)
    - > Alimentation : pas de variation (706K€)
    - > Assurance véhicule : Assurance véhicule : hausse de 36% (+17 K€) en 25 (total de 125 K€) après une hausse de +22% (+12K€) en 24
    - > Personnels intérimaires : 196 K€, en baisse de 6% par rapport à 24)
  - > Les impôts, taxes sont en augmentation de 2% € (+26 K€) à 1 293 K€.
  - > Les salaires, traitements et charges augmentent de 173 K€ en lien avec les recrutements de personnels supplémentaires dont les apprentis (principalement au pôle hébergement).
  - > Les charges financières de 37 781 € sont composées des intérêts d'emprunts (hausse de 92%).
  - > Les dotations aux amortissements sont en augmentation de 15 % en lien avec les investissements réalisés (497 K€ en 25 contre 433 K€ en 24).

## Analyse des produits

- > Les produits d'exploitation sont en légère augmentation de 348 842 € (+ 1.8 %) du fait :
  - > De l'activité soutenue des ESMS (dérogation temporaire d'accueil supplémentaire et réalisation de suractivité pour répondre aux besoins des territoires).
  - > De dotations spécifiques de la PJJ pour l'investissement (véhicules électriques, informatique, mobilier de bureau)
  - > De la comptabilisation en produits d'exploitation des mouvements liés au CET (60 k€) à la suite du changement de plan comptable.
- > Les autres produits sont en baisse de 12% à 62,5 K€) du fait de la baisse des taux de rémunération des placements financiers.



› Résultats présentés en gestion contrôlée : pôle milieu ouvert

Gestion contrôlée en €	Résultats comptables 2025 en €	Propositions de compensation de résultats en €	Reprise de résultats antérieurs	Reprise de réserves de compensation des déficits	Reprises de réserves de compensations des charges d'amortissements	Résultats administratifs 2025 proposés après reprise en €	Montant des propositions d'affectations en €	Propositions d'affectation résultats 2024
SIEMO	247 880,81					247 880,81	247 880,81	Réserves de compensation
SAPED	118 313,38					118 313,38	118 313,38	Réserves de compensation
<b>Total pôle milieu ouvert CD</b>	<b>366 194,19</b>					<b>366 194,19</b>	<b>366 194,19</b>	
SIE	-27 275,53		11 834,58		28 202,11	12 761,16	12 761,16	Réserves de compensation
SRP	23 613,70		980,72			24 594,42	24 594,42	Réserves de compensation
<b>Total pôle milieu ouvert PJJ</b>	<b>-3 661,83</b>		<b>12 815,30</b>		<b>28 202,11</b>	<b>37 355,58</b>	<b>37 355,58</b>	

› Résultat effectif global de l'entité

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice 2025 en €	Exercice 2024 en €	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
<b>Résultat comptable</b>	614 298,85	667 147,85 €	680 881,88 €	- 166 470,27 €
<b>Reprise de résultat antérieurs</b>	-22 915,68	- 126 332,75 €	- 26 174,06 €	0
<b>Reprise de réserves</b>	0,00	22 346,57 €		
<b>Excédent ou déficit global</b>	28 202,11	563 161,67 €	654 707,82 €	
Dont résultat sous gestion propre	619 585,28	- 82 720,01 €	- 62 270,67 €	- 74 483,79 €
Dont résultat sous gestion contrôlée	-71 411,48	569 845,41 €	716 978,49 €	- 91 986,48 €
<b>Résultat 2020 non affecté</b>		41 310,30 €		

## Conclusion

› Des excédents :

- › Qui ne permettent pas d'agir sur la qualité des accompagnements et les conditions de travail
- › Une baisse du fonds de roulement d'investissement au profit de l'exploitation
- › La hausse significative des charges rejetées

› Une structure associative viable sous réserve :

- › D'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement
- › De mettre aux normes nos bâtiments

› Les enjeux 2026 - 2028 :

- › Simplifier la structuration associative
- › Financer la poursuite des investissements

# Bilan financier (annexe)

PPI Bilan financier (résultat non affecté)  
Périodes de : 01/2025 à 12/2025

BIENS	2023	2024	2025
Biens stables			
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	10 288	6 274	62 827
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>			
Terrains	98 649	98 649	98 649
Agencements de terrain			
Construction	11 520 120	11 572 914	14 737 438
Installations techniques, matériels et outillages	678 317	691 640	715 102
Autres immobilisations corporelles	660 513	718 374	889 451
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles en cours</b>	797 661	1 981 079	
Immobilisations financières	369 998	341 148	384 881
Amortissements comptables excédentaires différés (2)			
Charges à répartir			
Autres			
Comptes de liaison investissement			
<b>TOTAL II</b>	<b>14 135 547</b>	<b>15 410 078</b>	<b>16 888 348</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)</b>			
Actif stables d'exploitation			
Report à nouveau déficitaire	508 580	395 710	91 828
Résultat déficitaire	778 972	954 409	1 076 678
Créances glissantes			
Droits acquis par les salariés non provisionnés			
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	57 115	38 130	
Comptes de liaison trésorerie (stable)			
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 344 666</b>	<b>1 388 249</b>	<b>1 168 506</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)</b>			
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF</b>			
Valeurs d'exploitation			
Stocks et en-cours			
Avances et acomptes versés			3 094
Créances sur organismes payeurs, usagers	673 888	829 052	771 669
Créances diverses d'exploitation	107 388	273 447	321 046
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			
Charges constatées d'avance	75 642	43 059	47 184
Dépenses pour congés payés			
Autres			
Comptes de liaison exploitation			
<b>TOTAL VI</b>	<b>856 918</b>	<b>1 145 558</b>	<b>1 142 993</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)</b>			
Liquidités			
Valeurs mobilières de placement			1 354 106
Disponibilités	3 769 001	4 452 497	3 031 641
Autres		62 196	31 615
Comptes de liaison trésorerie			
<b>TOTAL VIII</b>	<b>3 769 001</b>	<b>4 604 693</b>	<b>4 417 362</b>
<b>TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)</b>	<b>3 725 665</b>	<b>4 459 906</b>	<b>4 317 190</b>
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>20 106 133</b>	<b>22 548 578</b>	<b>23 617 210</b>

(1) Concerne les établissements publics: compte 1064.

(2) Compte 1161.

(3) Exemple: résultats non contrôlés ou non affectés par tiers financeurs.

(4) Sous contrôle de tiers financeurs.

(5) Compte 1163: compte épargne-temps (CET), provisions pour départ à la retraite non provisionnés en application du 3° de l'article R. 314-45 du code de l'action sociale et des familles.

(6) Concerne les établissements publics.

(7) Compte 1162, concerne les établissements privés.

FINANCEMENTS	2023	2024	2025
Financements stables			
Dotations, apports ou fonds associatifs	4 394 009	4 257 773	4 223 917
Excédents affectés à l'investissement		70 000	120 823
Subventions d'investissements	881 269	1 273 547	790 350
Réserve de compensation des charges d'amortissement	48 675	136 748	112 626
Provisions pour renouvellement des immobilisations			
Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	82 805	150 305	167 305
Emprunts et dettes financières	910 441	1 895 110	1 998 031
Dépôts et cautionnements reçus			
Amortissements des immobilisations			
Agencements de terrain			
Constructions	8 219 563	8 484 040	8 812 910
Installations, matériels et outillages techniques	577 727	575 637	554 277
Autres immobilisations corporelles	445 464	473 780	531 777
Dépréciations des immobilisations			
Autres			
Comptes de liaison investissement			
<b>TOTAL III</b>	<b>15 658 565</b>	<b>17 403 922</b>	<b>17 387 372</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)</b>	<b>1 523 018</b>	<b>1 993 844</b>	<b>499 024</b>
Financements stables d'exploitation			
Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		956	15 000
Réserves de compensation des déficits	379 673	508 566	1 152 945
Résultat excédentaire	680 882	667 148	542 887
Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	121 528	333 891	718 293
Provisions pour risques et charges	759 161	844 671	939 576
Fonds dédiés à l'exploitation	39 615	29 376	23 608
Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)			
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 980 859</b>	<b>2 384 608</b>	<b>3 392 309</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)</b>	<b>636 193</b>	<b>996 359</b>	<b>2 223 803</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF</b>	<b>2 159 210</b>	<b>2 990 203</b>	<b>2 722 826</b>
Dettes d'exploitation			
Avances reçues	47 170	30 554	81 299
Fournisseurs	276 258	398 910	346 726
Dettes sociales et fiscales	2 091 853	2 178 851	2 301 106
Dettes diverses d'exploitation	8 092	2 840	2 231
Produits constatés d'avance		4 106	5 995
Ressources à reverser à l'aide sociale			
Fonds déposés par les résidents			
Autres			
Comptes de liaison exploitation			
<b>TOTAL VI</b>	<b>2 423 374</b>	<b>2 615 261</b>	<b>2 737 356</b>
<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)</b>	<b>1 566 456</b>	<b>1 469 704</b>	<b>1 594 363</b>
Financements à court terme			
Fournisseurs d'immobilisations	42 684	142 677	97 662
Fonds des majeurs protégés			
Concours bancaires courants			
Ligne de trésorerie			
Intérêts courus non échus	652	2 110	2 511
Autres			
Comptes de liaison trésorerie			
<b>TOTAL VII</b>	<b>43 336</b>	<b>144 787</b>	<b>100 172</b>
<b>TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)</b>			
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>20 106 133</b>	<b>22 548 578</b>	<b>23 617 210</b>



---

## Sauvegarde de l'Enfance d'Indre et Loire

4, avenue Marcel Dassault - 37200 Tours

02 47 71 15 95

[direction.generale@sauvegarde37.fr](mailto:direction.generale@sauvegarde37.fr)

[www.sauvegarde37.fr](http://www.sauvegarde37.fr)



**Sauvegarde37**

